

## **Hors de la jungle du jargon. Qu'est-ce qu'un questeur ?**

Au Parlement européen on retrouve une fonction au nom qui peut sembler désuet, il s'agit de celle de questeur. Cela ne vous dit rien ? C'est normal, ce n'est pas un rôle dont on parle beaucoup et pourtant, le rôle des questeurs est important.

Au nombre de cinq, ils siègent au Bureau, qui fait l'objet d'un autre épisode. Ensemble, ils forment le collège des questeurs et se rencontrent environ une fois par mois, lors des sessions plénières.

Il s'agit en fait de l'organe du Parlement européen responsable des questions administratives et financières concernant les députés et leurs conditions de travail. Il s'occupe par exemple du service médical, du transport, de l'aménagement des bureaux, des stagiaires ou encore des cours de langues. En bref, tous les services concernant les députés européens, comme l'expliquait l'ancienne première questrice Anne Sander, lors de la journée portes ouvertes du Parlement européen en Mai 2024 :

Le Parlement européen procède à l'élection des questeurs après l'élection du Président et des 14 vice-présidents. Les questeurs sont élus au scrutin secret majoritaire à trois tours: la majorité absolue des suffrages exprimés est exigée pour les deux premiers tours tandis que la majorité relative suffit lors du dernier tour. La majorité absolue est égale à la moitié des suffrages exprimés plus un, tandis que la majorité relative, ou majorité simple, résulte du plus grand nombre des voix obtenues pour un concurrent par rapport aux autres concurrents.

Et pour se présenter? Eh bien, les candidatures aux postes de vice-président et de questeur sont faites soit par les groupes politiques, soit par un minimum de quarante députés.

Comme pour le Président du Parlement, leur mandat est fixé à deux ans et demi. De plus, ils disposent d'une voix consultative au sein du Bureau. Cela veut dire qu'ils assistent le Bureau à titre consultatif, sans toutefois prendre part aux votes. Ils peuvent présenter des propositions de modification ou de réécriture de textes concernant toutes les réglementations arrêtées par le Bureau.

Pour finir, tout député peut poser des questions concernant les activités des questeurs. La liste des membres et leurs attributions est également disponible sur le site du Parlement européen.

Cette émission vous est présentée par le Parlement européen. Découvrez d'autres podcasts sur Europarl Radio.